

PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} juin 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
leader.sjb@assnat.qc.ca

OBJET : Question relative à la création d'un lien nord-sud de transport actif dans le secteur de la cour Turcot

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 3 mai dernier par la députée de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, madame Kathleen Weil, concernant le budget et l'échéancier du projet de dalle-parc dans le secteur de la cour Turcot.

La vision de développement de ce secteur, proposée par la Ville de Montréal à l'été 2018, inclut l'aménagement d'un parc-nature dans l'ancienne cour Turcot, la création d'un lien nord-sud de transport actif (dalle-parc) et le réaménagement de la rue Notre-Dame Ouest. Le ministère des Transports collabore à cette démarche qui est sous la responsabilité de la Ville.

Ainsi, deux études de faisabilité ont été réalisées en 2019 et en 2020 par la Ville de Montréal portant sur la création d'un lien nord-sud de transport actif et d'un parc-nature. Le coût de ces études a été financé en parts égales par le Ministère et la Ville de Montréal.

La prochaine étape est la réalisation par la Ville de Montréal de l'avant-projet, ce qui permettra notamment de préciser les budgets nécessaires et l'échéancier de réalisation du projet d'aménagement d'un lien nord-sud de transport actif.

... 2

Enfin, rappelons que dans le cadre du projet Turcot, le Ministère a aménagé une bande verte entre le pied de la falaise Saint-Jacques et les infrastructures ferroviaires et routières environnantes. Cet aménagement permet de bonifier la zone de conservation de la falaise de plus de 12 hectares tout en offrant notamment à la population un espace vert avec une piste multifonctionnelle et des aires de repos.

Je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Bonnardel